

# Équipements : quatre millions sur la table

Publié le 24/02/2022 à 06:25 | Mis à jour le 24/02/2022 à 06:25



- Touraine-Est Vallées

Le budget intercommunal 2022, présenté par le vice-président aux finances de la Communauté de communes Touraine Est Vallées (TEV), Olivier Viémond (Monnaie), jeudi, a été adopté à l'unanimité par les 40 conseillers communautaires. Il n'y a même pas eu de questions ni de débat. Comme si les conseillers étaient conscients des difficultés à venir (TGAP, taxe générale sur les activités polluantes, et taxe Gemapi, gestion des milieux aquatiques et prévention inondation, notamment).

Mais pour l'heure, le budget 2022, même s'il n'a pas été simple à construire, d'où le vote tardif par rapport aux autres années, est un budget qui affiche une situation saine mais moins confortable que les exercices précédents. En clair, il faut un peu plus jongler pour réaliser des arbitrages. L'exemple de l'avenir de la piscine intercommunale de Vouvray avec ses 300.000 € de fonctionnement annuel (lire NR du 31 janvier) est révélateur. Une piscine qui sera ouverte en juillet et août prochains. Le programme d'investissement reste donc important avec des projets qui constitueront près de 58 % du budget d'investissement. La dette, quant à elle, est maîtrisée puisque le remboursement du capital s'élève à 9.8 % (520.000 €) avec une durée visuelle de huit ans, ce qui place la TEV à 100 % en classe 1 A de la charte Gissler pour un encours de 3.241.631 €. **Les principaux axes d'investissement.** 150.000 € iront vers le développement économique et le tourisme, 251.681 € vers l'aménagement et l'urbanisme, 86.000 € pour la transition écologique, 90.000 € pour le numérique.

Mais ce sont la voirie (563.000 €), l'éclairage public (510.819 €) et le patrimoine (1.229.000 €) qui constituent le gros du programme.

Pour ce qui est du patrimoine, c'est le futur office de tourisme, avec locaux commerciaux et salle de réunion, qui doit prendre ses quartiers à la place du Lidl actuel (déménagement fin février le long du CD 140), qui se taille la plus grosse part avec une ligne prévue pour les études et les travaux s'élevant à 1.034.000 €.

Enfin, 122.295 € seront dégagés pour les services à la population.

Si ce budget n'a pas appelé de débat, le président, Vincent Morette, a quand même voulu alerter le conseil sur les difficultés à venir aux détours du vote du budget des ordures ménagères. « *Il ne faut pas verser dans le catastrophisme mais il faut être conscient des difficultés que nous aurons à gérer avant la fin du mandat.* » Vincent Morette voulait parler de deux points sensibles pour les budgets à venir : la TGAP et la taxe Gemapi. « *La TGAP va augmenter très fortement, ça pourrait aller jusqu'à 65 % de hausse. Ce n'est pas un long fleuve tranquille. Mais pour Gemapi, je me demande si ça ne va pas être pire. La gestion des digues, notamment, ce sont des centaines de millions d'euros* », a-t-il prévenu.